

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation  
**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 87 (1984)

**Artikel:** Discours de M. Alexandre Voisard, délégué aux affaires culturelles  
**Autor:** Voisard, Alexandre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-555353>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Discours de M. Alexandre Voisard, délégué aux affaires culturelles

prononcé, le 24 février 1984, à la même occasion

Monsieur le Ministre,  
Mesdames et Messieurs,

Pour la deuxième fois depuis son entrée en souveraineté, la République et Canton du Jura veut honorer ceux qui, dans le vaste domaine des lettres, enrichissent par leurs travaux le patrimoine culturel du Jura.

Et je dois dire d'emblée qu'ils seraient nombreux, dans notre canton, à mériter une récompense: romanciers, essayistes, poètes, patoisants, éditeurs, historiens ne cessent de faire preuve d'une belle vitalité. Néanmoins, la Commission pour l'encouragement des lettres jurassiennes a tenu à limiter ses récompenses à ce qu'il lui a paru particulièrement exemplaire dans l'ordre des priorités qu'impose l'importance des contributions des uns et des autres. Je ne prétendrai pas que le palmarès proposé à la ratification du Gouvernement soit marqué de la plus irréprochable objectivité. Tout au moins la commission est-elle convaincue que les lauréats sont éminemment dignes de la distinction qu'ils reçoivent.

La commission s'est réunie à trois reprises, en 1983, afin d'inventorier les parutions et d'en discuter les qualités. Elle a ainsi passé sous sa loupe bienveillante, quoique critique, une vingtaine d'ouvrages. J'aimerais profiter de la circonstance pour remercier Mesdames et Monsieur les commissaires de leur dévouement et du temps précieux de loisirs qu'ils consacrent à la lecture attentive de nos auteurs et éditeurs, ce qui ne va pas de soi, même lorsqu'on aime les livres...

Les lauréats désignés pour l'année 1983 vous sont désormais connus. Je ne doute pas que la distinction qui leur échoit ne soit largement appréciée par les Jurassiens dont le suffrage confirmerait probablement ce choix s'ils avaient à en débattre.

La genèse du «Panorama du Pays jurassien» constituerait en soi tout un volume de ladite collection, tant ce grand projet, par son ambition même, a suscité de discussions, de variantes, d'hésitations. Cent fois sur le métier fut remis l'ouvrage monumental qui, au bout du compte, aura été l'entreprise de longue haleine d'une bonne génération d'hommes aussi avisés que déterminés. Je me souviens des premières séances d'approche convoquées dans les années 60 déjà par M. Alphonse Widmer, au Central à Delémont,

où déjà apparaissait toute la complexité du projet. Il s'agissait, disait-on alors, de trouver le pendant encyclopédique à l'Anthologie jurassienne qui avait fait de si belle manière l'inventaire spirituel et culturel du pays. Finalement, c'est en 1977 que le train se mettait résolument en marche, sous la direction experte de M. Joseph Jobé, éditeur à Lausanne, qui élabora le plan général de l'ouvrage.

Deux ans plus tard paraissait le premier volume, intitulé *Portrait du Jura*, qui présentait le pays physique, puis en 1979, le second tome consacré à l'artisanat, à l'agriculture et à l'industrie sous le titre *Des Travaux et des Hommes*. Dès lors, M. Jobé céda la direction de l'édition à M. Bernard Bédat qui assura le troisième volume paru il y a quelques mois, *La Mémoire du Peuple*, consacré à l'histoire. L'histoire par l'exemple, restituée à travers quelques objets-témoins soigneusement choisis et qui nous donnent une sorte d'histoire populaire très accessible parce que tout à fait plaisante.

Je parlais de «monument» à propos de l'Anthologie: c'est l'appellation qui lui fut spontanément et familièrement donnée. *Le Panorama du Pays jurassien* en constitue désormais un autre. Inspiré par une rigueur scientifique jamais en défaut, rédigé par les plumes les plus autorisées auxquelles le savoir-faire, l'élégance ne manquent pas, réalisé avec une minutie et des soins qu'on peut sans réserve qualifier d'exceptionnels dans la production éditoriale jurassienne, ce remarquable fleuron de notre patrimoine imprimé a suscité l'éloge général. Il mérite bien, n'est-il pas vrai, que le Gouvernement lui attribue la plus haute récompense réservée aux livres issus de notre génie. Parvenu à mi-distance de son but, puisque deux volumes, l'un sur la vie en société et l'autre sur les us et coutumes, restent à paraître, il nous a paru justifié de distinguer cette grande oeuvre sans attendre afin que la récompense serve d'encouragement pour ce qui demeure encore en chantier, pour qu'elle incite notre population à lui accorder l'admiration qu'elle nous a inspirée.

Je ne voudrais pas omettre de relever enfin que la Société jurassienne d'Emulation enrichit nos bibliothèques depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis bientôt cent quarante ans, accumulant ainsi des richesses sans doute incomparables dans notre histoire. Aussi bien l'activité éditoriale d'une société par ailleurs très active dans plusieurs domaines méritait-elle d'être, pour elle-même, officiellement reconnue et distinguée.

Mais il est d'autres territoires culturels qui n'ont guère bénéficié jusqu'ici de la reconnaissance officielle et des encouragements que légitiment de longs et patients travaux assumés souvent dans la discrétion. Ainsi en va-t-il du *patois* qui fait l'objet, de la part de beaucoup de nos concitoyens, d'un amour sans faille, d'un engagement constant et, dans bien des cas, d'une science remarquable.

Si la Constitution nous commande de veiller à la conservation et à la mise en valeur du patois, on doit admettre qu'il s'agit là d'une oeuvre ample et de longue haleine qui ne peut que s'appuyer d'abord sur des hommes avertis et dévoués au bien public. En ce domaine comme en d'autres, ce sont le plus souvent les engagements et les contributions personnelles qui sont décisifs.

Les patoisants jurassiens, qui tendent actuellement à s'unir dans un effort commun en faveur de notre parler originel, auront un rôle déterminant à jouer. On peut les assurer que l'Etat accueillera avec intérêt toutes propositions visant à des réalisations concrètes favorisant la conservation et – la Providence aidant – la pérennité culturelle de la «langue de nos pères».

Pour l'immédiat, et dans l'incertitude d'une prospective encore floue, la commission a jugé important, aujourd'hui, de mettre symboliquement et publiquement en exergue l'oeuvre d'un homme qui a endigué la passion de sa vie dans l'exaltation du patois jurassien. Ils seraient nombreux, nous ne l'ignorons pas, à pouvoir se prévaloir des mérites de Joseph Badet, dit Le Barotchèt, et sans doute seront-ils un jour honorés à juste titre.

Il nous a semblé que, dans ce cortège des «papables», la figure de Djôsèt Barotchèt était tout à fait exemplaire et que beaucoup de ses pairs se reconnaîtront en lui, se réjouiront avec lui.

Le Barotchèt s'est fait un renom surtout par ses pièces de théâtre dont les représentations ont constamment trouvé un succès considérable et – n'ayons pas peur des mots – une véritable consécration populaire (cette consécration que, personnellement, je considère comme la consécration suprême...). Il en a écrit et monté (parce qu'il est aussi un véritable homme de théâtre) une vingtaine et j'en cite quelques-unes:

Lai Grê  
Lai baîchattes di copou  
Mai vêture de neût  
Lo Raitie  
Lai Tchaince de Djean-Yâde  
Lo paidgeon  
C'ât l'pus bé djo d'mai viê.

J'en passe – et des meilleures sans doute – . Il faut ajouter à ces belles dispositions dramatiques, qui font la part des joies et des peines des gens simples, où la malice est toujours à l'affût et l'humour salvateur, ses innombrables chroniques patoises parues dans «Le Pays», «Le Jura», «Le Démocrate» ou «Le Jura Libre». Ici, il s'en donne à coeur joie sur les travers de ses

contemporains, sur la médiocrité des temps, mais aussi sur les gaîtés que la vie sème dans nos campagnes. Et, toujours, cette foi en le pays de nos aïeux, cette exaltation incessante de la patrie jurassienne !

Vraiment, Djosèt, les mots me manquent pour chanter vos louanges. Et ces mots, ce sont précisément ceux de mes ancêtres dont la culture n'est pas parvenue jusqu'à moi. La chaîne est rompue. Ces compliments que je voudrais vous adresser en patois, dans *votre* langue, me manquent cruellement. A cause de cela, voyez-vous, je ressens profondément combien ma culture est modeste... et incomplète. Je me sens comme amputé de quelque chose de vital. Veuillez me le pardonner. J'aurais tant aimé, ce soir, *djaser* avec vous dans *votre* langage.

Enfin, j'aimerais attirer votre attention, avant de conclure, sur quelques ouvrages qui ont trouvé l'estime de la commission et dont elle a proposé l'acquisition, en quelques dizaines d'exemplaires, au Gouvernement. Il s'agit de :

- «Les plus belles légendes du Jura»  
Joseph Beuret-Frantz  
«Dis-moi la nuit»  
Henri-Dominique Paratte  
«L'été de la Saint-Martin»  
Jean Gigon  
«Lermite à Saignelégier»  
Cahier Lermite No 4.

Ainsi donc, la République et Canton du Jura a voulu, en 1983, ajouter au palmarès des lettres jurassiennes inauguré l'an dernier avec la collection «Jurassica» et les écrivains Françoise Choquard et Philippe Morand, les lettres de noblesse du «Panorama du Pays jurassien», celles du patoisant Barotchèt.

Nous attendons avec confiance la moisson des livres 1984. Puisse-t-elle confirmer les promesses, affirmer les talents et aviver l'élan créateur des nombreux auteurs, connus, méconnus ou inconnus qui, dans le Jura, ont fait de la plume leur instrument privilégié.

*Alexandre Voisard*